

## VILLES EN MUE

# Avec le projet de la gare d'Auteuil, la Mairie de Paris impose de la mixité sociale dans ce quartier



La friche urbaine de 1,5 hectare, attenante à l'ancienne gare d'Auteuil, était abandonnée depuis 1985. DR

C'est une petite révolution pour le quartier huppé du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Depuis le mois de juin, les engins de construction ont investi la friche urbaine de 1,5 hectare attenante à l'ancienne gare d'Auteuil, qui était abandonnée depuis 1985. Deux immeubles de 176 logements sociaux et une crèche y seront construits. Réalisés par les architectes Francis Soler et Rudy Ricciotti, les deux bâtiments seront achevés en 2016 et gérés par le bailleur social Paris Habitat.

Ces premiers coups de pioche interviennent après de nombreux retards. Initiée par la Ville de Paris en 2006, cette opération située entre la place d'Auteuil et les boulevards Suchet et de Montmorency a mis huit ans pour se concrétiser. La fronde des riverains, notamment une poignée d'associations, a fait annuler plusieurs fois le permis de construire. Cette bataille

judiciaire va durer jusqu'au 6 juin 2014, lorsque la cour administrative d'appel de Paris rend un jugement favorable. « Ce chantier a une dimension symbolique dans un arrondissement où le logement social ne représente que 3% des habitations. Il y a un vrai enjeu de mixité sociale », souligne Ian Brosat, chargé du logement à la mairie de Paris.

### Haut de gamme

En plus des logements HLM, cette emprise foncière accueillera deux autres immeubles (166 appartements en accession libre et 500 m<sup>2</sup> de commerces) cette fois dessinés par Finn Geipel et Anne Demians. « Il faut encore attendre une ultime décision administrative afin de lancer cette opération. En principe, la mise en vente de ces programmes ne se fera pas avant 18 à 24 mois », précise Laurence Beardsley, directrice généra-

le déléguée de Cogedim Résidence, le promoteur.

Résolument hauts de gamme, ces appartements feront la part belle à la vue et près d'un quart des surfaces habitables sera consacré aux espaces extérieurs. Pour réaliser ce projet, les quatre architectes s'étaient associés et avaient répondu collectivement à ce concours. « Le positionnement et l'allure de nos quatre immeubles constituent une entité urbaine à part entière. Si chaque bâtiment dispose de sa propre identité, tous offrent des points communs. Pour composer cette unité, nous avons choisi ensemble des matières, des matériaux et des dimensionnements. Ensuite, chacun a réalisé l'assemblage de son choix », explique Francis Soler. ■

L. BO

 Sur [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr)

Les prix au mètre carré en France dans la rubrique immobilier